

LE GUIDE POUR
TOUTES LES
PERSONNES
SOUCIEUSES
DU TRI DES
DÉCHETS.

Intriguant



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL MARNAYSIEN

SOMMAIRE

**LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN
CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT** 02

LE BAC DE TRI IDÉAL
Pour que vos déchets soient valorisés 03

CONSIGNES DE TRI 04

LA COLLECTE
Comment présenter votre bac à la
collecte ? 05

RECYCLERIE ET DÉCHETTERIES 06
Une autre façon de valoriser les
déchets non ménagers

BIODÉCHETS 07
Pensez au compostage

AMBASSADEUR DE TRI 08
Améliorons la qualité du tri ensemble

ET APRÈS LA COLLECTE ? 09
Zoom sur les filières de valorisation





LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Val Marnaysien s'engage activement pour améliorer la qualité de vie de ses habitants en mettant en œuvre une gestion responsable de l'environnement. Cela inclut une attention particulière à la collecte et au traitement des déchets afin d'assurer des conditions optimales pour ces opérations essentielles.

L'effort collectif de tous les citoyens est primordial pour atteindre des performances qui, à long terme, contribuent à limiter les hausses de la redevance incitative.

Cette approche collaborative et proactive permet de renforcer le lien entre les habitants et leur territoire tout en favorisant des pratiques écologiques durables.

La Communauté de Communes du Val Marnaysien reste donc attentive aux besoins de ses citoyens et travaille à garantir un service de qualité avec des coûts maîtrisés.

André GAUTHIER



Le bac de tri idéal

POUR QUE VOS DÉCHETS MÉNAGERS SOIENT VALORISÉS

QUOI ?

- PAPIERS
- EMBALLAGES CARTONS
- EMBALLAGES ALIMENTAIRES



COMMENT ?

- EN VRAC
- SANS SACS
- EN SÉPARANT LES MATIÈRES



Les déchets non ménagers recyclables doivent être déposés en déchetterie ou dans les points d'apport dédiés pour connaître une deuxième vie.

Consignes de tri



EMBALLAGES PLASTIQUES

Bouteilles/bidons/flacons

BIEN VIDER
INUTILE DE
LAVER



POTS/BARQUETTES/BOÎTES/ SACHETS/FILMS PLASTIQUES

AVEC OU SANS
BOUCHONS



PAPIERS

Journaux/magazines/prospectus
/catalogues/cahiers
feuilles/enveloppes

EN VRAC
PAS DANS
DES SACS

EMBALLAGES EN CARTON

Boîtes, carton, briques alimentaires



PAS D'OBJETS
QUE DES
EMBALLAGES



EMBALLAGES MÉTALLIQUES

Acier / aluminium

Comment présenter votre bac à la collecte ?

- Je sors mon bac la **veille au soir**.**
- Je présente mon bac en évidence, la poignée tournée **vers la route**.**
- Je fais attention à ce qu'il n'y ait pas d'obstacle à la collecte.**
- Une fois collecté, je rentre mon bac le **jour même**.**

Déchetteries et recyclerie

UNE AUTRE FAÇON DE VALORISER LES DÉCHETS

3 DÉCHETTERIES SUR LA CCVM

📍 CHAUMERCENNE MARNAY PLACEY



Détail des horaires sur
notre site internet ou
sur votre calendrier de
collecte.

QUE DÉPOSER
EN
DÉCHETTERIE ?



Des agents sont présents en déchetterie pour vous aider à trier correctement

UNE NOUVELLE RECYCLERIE À MARNAY

Dès fin 2024, les objets du quotidien dont vous ne vous servez plus peuvent être déposés en déchetterie dans le caisson recyclerie. Ils seront collectés par le SYTEVOM, triés, lavés, et réparés avant d'être mis en vente à la recyclerie de Marnay ou de Gray à petits prix.

Située à Marnay, 2 rue des Vignerons, la Recyclerie est accessible à tous.



Horaires d'ouverture :

Jeudi : 14h -17h

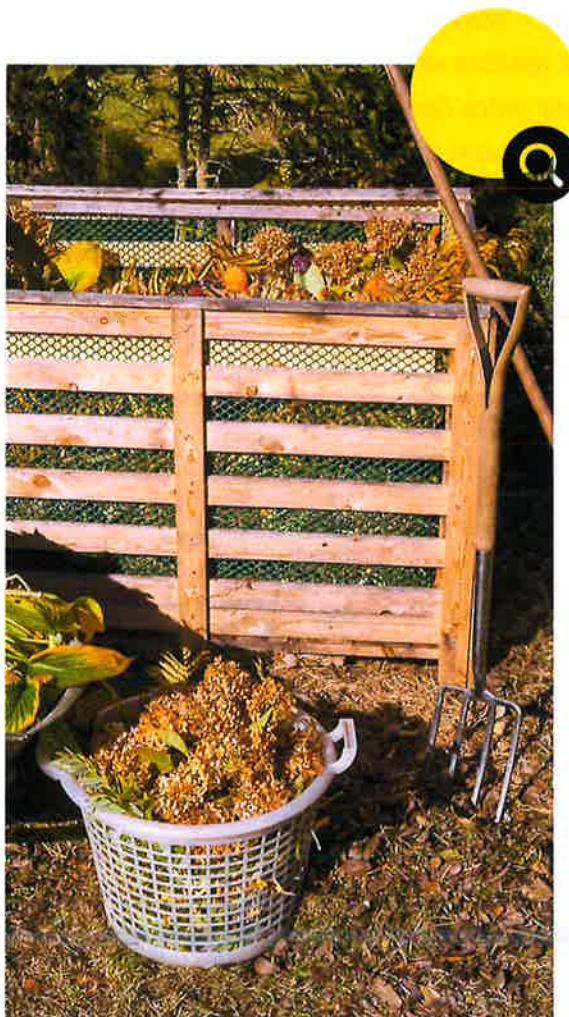
Samedi : 9h - 12h



Biodéchets

PENSONS AU COMPOSTAGE

Réduire le volume d'ordures ménagères et de déchets verts à traiter, enrichir son jardin sans frais...Les avantages sont nombreux.



Quels déchets peuvent être valorisés par le compostage ?

Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, etc.

Les déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.

Les déchets de jardin : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc.

Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples :

- mélanger les différentes catégories de déchets ;
- aérer les matières ;
- surveiller l'humidité.



36,15€

Selon les tarifs définis par les syndicats de traitement

Ambassadeur de tri

AMÉLIORONS LA QUALITÉ DU TRI ENSEMBLE

Depuis novembre 2023, la CCVM compte un ambassadeur de tri parmi ses effectifs.



Sensibiliser et accompagner les usagers sur les bons réflexes à avoir en matière de tri.



L'ambassadeur de tri précède le camion de collecte. Il vérifie votre bac pour éviter qu'un bac avec des erreurs de tri soit collecté par le camion.



Un tri correct des bacs permet de valoriser les déchets une fois collectés. Pour que les déchets puissent connaître une seconde vie, la cargaison du camion poubelle ne doit comporter que des déchets reconnus par les chaines de tri. Si ce n'est pas le cas, les déchets sont incinérés, ce qui représente un coût supplémentaire pour la CCVM.



En vérifiant les bacs, l'objectif est aussi d'identifier les erreurs les plus fréquentes pour adapter notre communication sur les consignes de tri et nos actions.

VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ ?

Mauvaise habitude, erreur d'inattention... il peut arriver qu'une erreur de tri se cache dans votre bac.

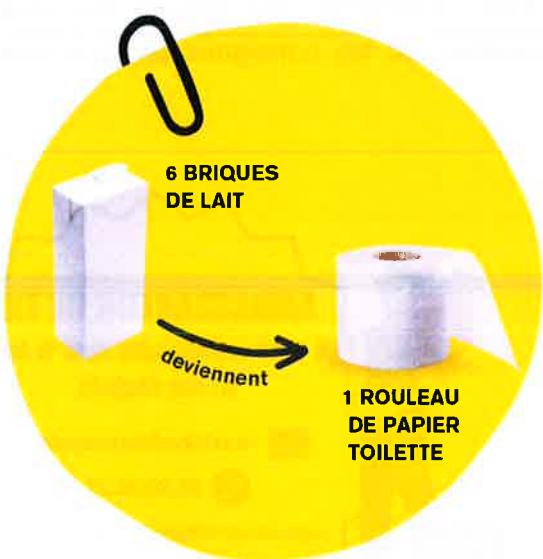
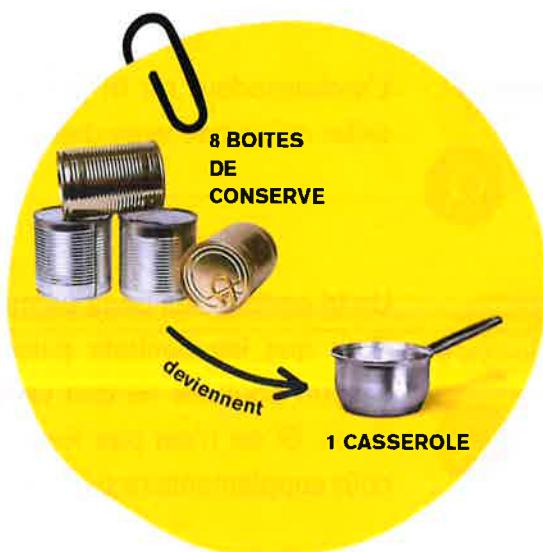
Dans ce cas, celui-ci est scotché et un document vous expliquant l'erreur est apposé sur le couvercle. Nous vous demanderons de corriger cette erreur pour que le camion puisse collecter votre bac lors de son prochain passage.



Et après la collecte ?

ZOOM SUR LES FILIÈRES DE VALORISATION

Une fois arrivé au centre de tri, vos déchets sont triés par matières pour ensuite connaître une seconde vie en étant valorisés. De nombreux objets du quotidien proviennent de déchets recyclés, voici quelques exemples



UNE QUESTION CONCERNANT VOS DÉCHETS OU LEUR COLLECTE ?

LA CCVM EST À VOTRE
DISPOSITION POUR VOUS
APPORTER DES RÉPONSES.

SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

**Pour vos questions d'ordre
général :**

om@valmarnaysien.com
03.84.31.98.96

**Pour vos questions sur le tri des
déchets et les refus de collecte :**

a.tri@valmarnaysien.com
06.80.95.72.10



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VAL MARNAYSIEN

21 place de l'Hôtel de Ville 70150 MARNAY
03.84.31.94.84
cc@valmarnaysien.com
Nos bureaux sont ouverts
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h
Le vendredi : 8h30-12h30

WWW.VALMARNAYSIEN.COM



